

LE CARBONE LORRAINE

Société Anonyme au capital de 22 404 780 euros

Siège social :

Immeuble La Fayette, 2/3, place des Vosges – La Défense 5 - 92400 Courbevoie
572 060 333 R.C.S Nanterre

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2003

(déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 22 mars 2004 sous le
numéro D.04-0303)

**déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers
le 14 septembre 2004**

Des exemplaires du document de référence et de son actualisation sont disponibles
auprès de la société Le Carbone Lorraine, Immeuble La Fayette,
2/3, place des Vosges, La Défense 5, 92400 Courbevoie,
sur le site Internet de Carbone Lorraine : www.carbonelorraine.com,
et sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org

Sommaire

- 1. Responsable du document de référence actualisé et responsables du contrôle des comptes**
 - 1.1 Responsable du document de référence actualisé
 - 1.2 Attestation du responsable du document de référence actualisé
 - 1.3 Responsables du contrôle des comptes
 - 1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires
 - 1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants
 - 1.3.3 Avis des commissaires aux comptes sur l'actualisation du document de référence
- 2. Renseignements concernant l'activité et les comptes semestriels (rapport semestriel)**
 - 2.1 Description de l'activité à fin juin 2004
 - 2.1.1 Message du Président
 - 2.1.2 Panorama des activités
 - 2.1.3 Résultats et perspectives
 - 2.2 Comptes consolidés résumés à fin juin 2004
 - 2.2.1 Bilan consolidé
 - 2.2.2 Compte de résultat consolidé
 - 2.2.3 Tableau des flux de trésorerie consolidé
 - 2.2.4 Annexe résumée à fin juin 2004
 - 2.2.5 Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés
- 3. Renseignements à caractère général concernant l'Emetteur et son capital**
- 4. Gestion des risques**
- 5. Gouvernement d'entreprise**
- 6. Evolution récente et perspectives d'avenir**
 - 6.1 Evolution récente
 - 6.2 Perspectives d'avenir

1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ACTUALISE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du document de référence actualisé

M. Claude Coccozza, Président-Directeur Général.

1.2 Attestation du responsable du document de référence actualisé

A ma connaissance, les données du document de référence 2003 déposé le 22 mars 2004, tel qu'actualisé par le présent document d'actualisation, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe Carbone Lorraine. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Claude Coccozza
Président-Directeur Général

1.3 Responsables du contrôle des comptes

1.3.1 Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte Touche Tohmatsu
185, avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly-sur-Seine
Date de premier mandat : 1986
Date de dernier renouvellement : 2004
Durée : six exercices (mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009).

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
Immeuble KPMG, 1, cours Valmy – 92923 Paris La Défense cedex.
Date du premier mandat : 2004
Durée : six exercices (mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009).

1.3.2 Commissaires aux comptes suppléants

Société BEAS
7-9, villa Houssay, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex.
Date de premier mandat : 2004
Durée : six exercices (mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009).

S.C.P. Jean-Claude André & Autres
2 bis, rue de Villiers - 92309 Levallois-Perret Cedex
Date de premier mandat : 2004
Durée : six exercices (mandat expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009).

1.3.3 Avis des commissaires aux comptes sur l'actualisation du document de référence

Avis des commissaires aux comptes sur l'actualisation du document de référence déposé le 22 mars 2004 effectuée à l'initiative de la société.

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Le Carbone Lorraine S.A. et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le document de référence déposé auprès de l'AMF sous le numéro D.04-0303, et son actualisation ci-jointe.

Ces documents ont été établis sous la responsabilité du président du conseil d'administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'ils contiennent, portant sur la situation financière et les comptes.

Le document de référence a fait l'objet d'un rapport de Deloitte Touche Tohmatsu et Ernst & Young Audit, en date du 22 mars 2004, dans lequel ils avaient conclu que, sur la base des diligences effectuées, ils n'avaient pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans le document de référence.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- à vérifier qu'il n'est pas survenu d'événements postérieurs à la date de l'avis rappelée ci-dessus, de nature à remettre en cause la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes et n'ayant pas fait l'objet d'une actualisation, contenues dans le document de référence ;
- à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans l'actualisation et à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans cette actualisation, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission, étant précisé que cette actualisation ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Le tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés résumés pour la période du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2004, arrêté par le conseil d'administration selon les règles et principes comptables français, a fait l'objet d'un examen limité de notre part selon les normes professionnelles applicables en France. Notre rapport d'examen limité ne comporte ni réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans le document de référence et son actualisation.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 14 septembre 2004

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Jean-Paul Vellutini
Associé

Deloitte Touche Tohmatsu

Alain Penanguer - Nicholas L.E. Rolt
Associé Associé

2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE ET LES COMPTES SEMESTRIELS (RAPPORT SEMESTRIEL)

2.1 Description de l'activité à fin juin 2004

2.1.1 *Message du Président*

Madame, Monsieur, Cher(e) actionnaire,

Comme je vous l'ai annoncé en mars dernier, le Groupe a abordé, avec ce premier semestre 2004, une nouvelle période de croissance de ses résultats.

Nous avons en effet bien avancé les dernières restructurations inscrites à notre programme et cela se traduit dans la hausse du résultat opérationnel. Cette progression va se poursuivre au second semestre.

Les Applications Electriques et les Systèmes et Matériaux Avancés ont maintenu leur haut niveau de rentabilité. Les Aimants sont en avance sur leur restructuration, ce qui compense le retard de quelques mois de la Protection Electrique. Celle-ci achève une restructuration de grande ampleur, très prometteuse quant à l'amélioration des résultats.

Nous disposons maintenant d'un outil industriel prêt pour la croissance. Notre croissance sera alimentée par la reprise conjoncturelle, qui se confirme en Amérique du Nord et s'amorce en Europe. Elle sera surtout fortement accélérée par tout l'ensemble de projets de croissance interne que nous avons développés. Ces projets très rentables doivent créer un volume d'affaires significatif, principalement dans les Systèmes et Matériaux Avancés et dans la Protection Electrique. Il pourra s'y ajouter des acquisitions ciblées en fonction des opportunités.

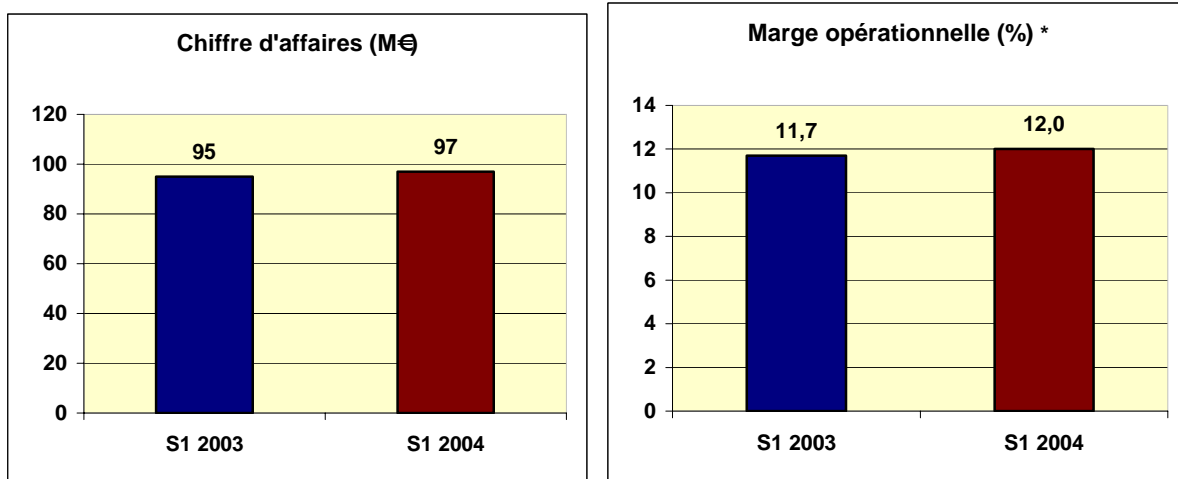
Je suis convaincu que cette période qui commence sera passionnante pour notre management et notre personnel, portés par l'enthousiasme de construire un Groupe en développement. Elle sera gratifiante pour nos actionnaires qui bénéficieront, à travers la performance du cours de bourse et la distribution de dividendes, de notre programme de croissance rentable.

Claude Coccozza

Président-Directeur Général

2.1.2 Panorama des activités

Applications Électriques



* Résultat opérationnel/chiffre d'affaires, avant répartition des frais centraux

Le chiffre d'affaires des Applications Électriques est en hausse de 3% à périmètre et changes constants, progression principalement enregistrée dans les ventes de balais et d'assemblages pour les petits moteurs électriques.

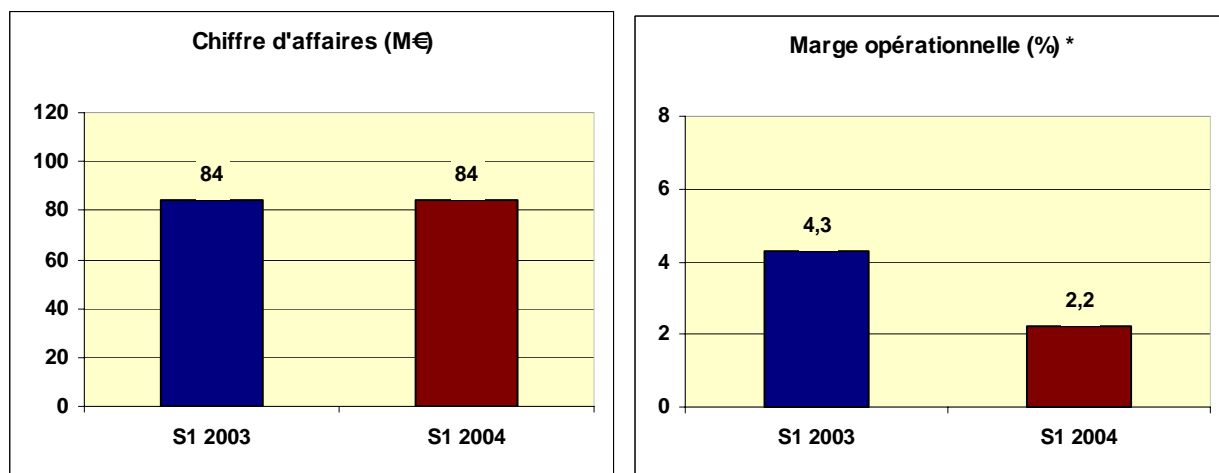
Nos ventes de balais et porte-balais pour moteurs industriels et de traction sont globalement stables en Europe et en Amérique du Nord. Notre chiffre d'affaires progresse significativement dans les grands pays miniers, en particulier Australie et Afrique du Sud, ainsi que sur le segment du captage ferroviaire.

Les ventes de balais pour petits moteurs électriques se sont développées dans l'outillage portatif et l'automobile en Europe, compensant la faiblesse du marché automobile américain. Les ventes de *brushcards* (assemblages de balais et porte-balais pour moteurs auxiliaires automobiles) continuent leur forte progression en Amérique du Nord grâce à la pénétration du système d'essuie-glace lancé en 2003 par un grand client dont Carbone Lorraine est un fournisseur-clé.

Dans ce contexte de relative atonie de nos marchés industriels mais de forte progression des ventes à destination de l'automobile, la marge opérationnelle progresse légèrement, de 11,7 à 12%.

Les réorganisations industrielles mises en œuvre en 2003, en particulier la concentration des productions de balais pour automobiles et pour électroménager sur le site d'Amiens (France) et l'intégration de l'activité de Kirkwood sur notre site de Farmville (Virginie, USA) sont en passe d'être achevées et porteront leurs fruits au cours de la seconde partie de l'année.

Protection Électrique



* Résultat opérationnel/chiffre d'affaires, avant répartition des frais centraux

Le chiffre d'affaires de la Protection Electrique est en hausse de 4% à périmètre et changes constants, progression principalement enregistrée en Amérique du Nord et en Asie.

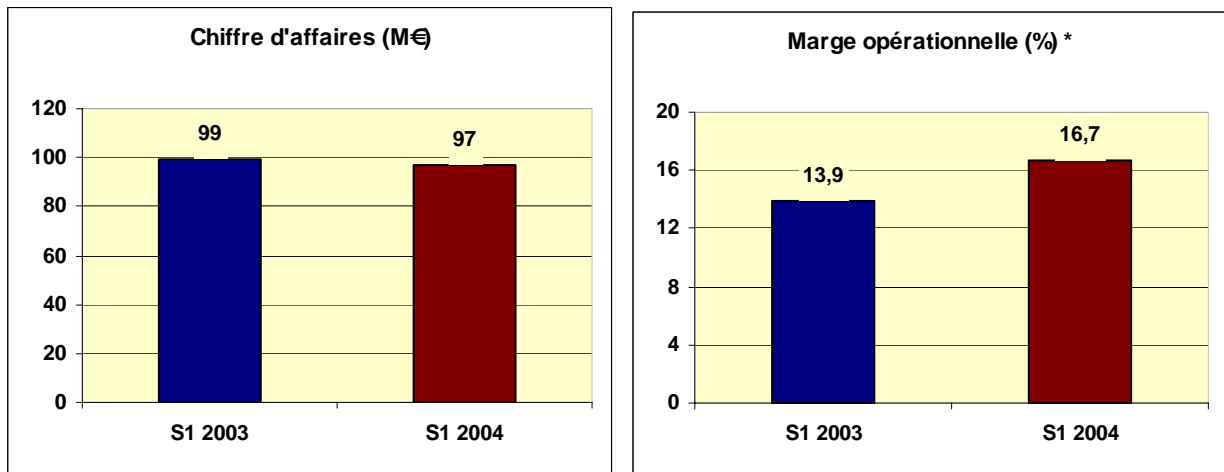
En Europe, l'ampleur des restructurations a entraîné des retards de livraison qui ont pénalisé nos ventes au cours du premier semestre. Le site de Saint-Bonnet-de-Mûre (France) a en effet successivement accueilli en 2002 les activités du site de La Verpillière (France), puis en 2003 et début 2004 celles de nos deux sites allemands (Mannheim, Eggolsheim) et de Barcelone en Espagne.

En Amérique du Nord, les restructurations avaient été achevées dès 2003, avant d'entreprendre celles concernant l'Europe. Elles permettent de profiter pleinement de la reprise économique, sensible à la fois chez les constructeurs et les distributeurs. Dans cette zone, les ventes s'affichent en hausse de 9% à périmètre et changes constants au premier semestre.

Les ventes ont encore plus fortement progressé en Asie (Japon, Chine et Inde), principalement dans les fusibles de protection des semi-conducteurs et les équipements de protection de bogies, où la division détient de fortes positions.

Au total, les bons résultats enregistrés aux Etats-Unis et en Asie n'ont pas compensé les charges temporaires liées à la restructuration européenne. La marge opérationnelle de la division recule à 2,2% sur le semestre. Les résultats progressent toutefois à nouveau depuis le 2^e trimestre et dès la fin de l'année 2004, la Protection Electrique bénéficiera d'un outil industriel performant qui assurera une amélioration très sensible de la rentabilité, encore amplifiée par la reprise de la conjoncture.

Systèmes et Matériaux Avancés



* Résultat opérationnel/chiffre d'affaires, avant répartition des frais centraux

Le chiffre d'affaires des Systèmes et Matériaux Avancés est en hausse de 2% à périmètre et changes constants, progression principalement enregistrée dans les applications à hautes températures du graphite avec une croissance de 12%.

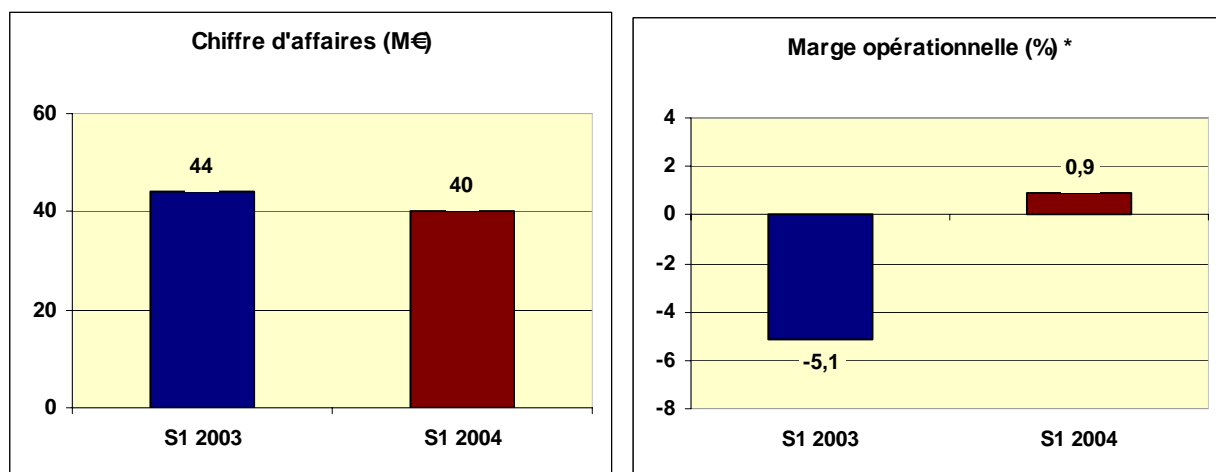
Les équipements anticorrosion ont connu une baisse d'activité principalement liée à un effet d'échelonnement des ventes : des affaires importantes avaient été facturées au cours du premier semestre 2003, en particulier en Asie, alors que cette année les facturations importantes interviendront au second semestre. Hors cet effet de référence, l'activité serait globalement stable. Les entrées de commandes sont par contre en progression de 40% sur le semestre, ce qui assure une activité en hausse sensible à la fin de l'année 2004 et au début de 2005.

Dans les applications à hautes températures du graphite, la croissance a été forte dans l'ensemble des zones et sur l'ensemble des segments (semi-conducteurs, réfractaires à usages généraux, aéronautique). Ce semestre a été en particulier marqué par le prix du meilleur fournisseur que nous a décerné Sumco, un leader japonais des semi-conducteurs, nous encourageant à encore développer notre savoir-faire dans les équipements pour la production de semi-conducteurs.

Le freinage à haute énergie a poursuivi sa croissance dans les applications ferroviaire et moto mais enregistre une légère baisse de ses ventes à périmètre et changes constants, consécutive là aussi à un effet de référence. Les ventes élevées de garnitures pour le TGV coréen intervenues au premier semestre 2003 ne seront renouvelées qu'à partir de 2005.

Déjà forte, la marge opérationnelle a encore progressé de près de 3 points à 16,7%, grâce aux restructurations engagées depuis trois ans et aux prises de parts de marché, en particulier dans les applications à hautes températures du graphite.

Aimants



* Résultat opérationnel/chiffre d'affaires, avant répartition des frais centraux

Le chiffre d'affaires des Aimants est en baisse de 5% à périmètre et changes constants avec cependant une progression de 9% dans les inducteurs.

La baisse du chiffre d'affaires dans les aimants en ferrite provient de la rationalisation et du recentrage du portefeuille de produits, d'une part sur les séries les plus rentables et d'autre part, sur les productions automatisées en Europe. En Amérique du nord, les restructurations sont achevées et les ventes sont globalement stables. Au Brésil, la division a enregistré une forte progression des ventes d'aimants, portée par le développement de l'industrie automobile locale.

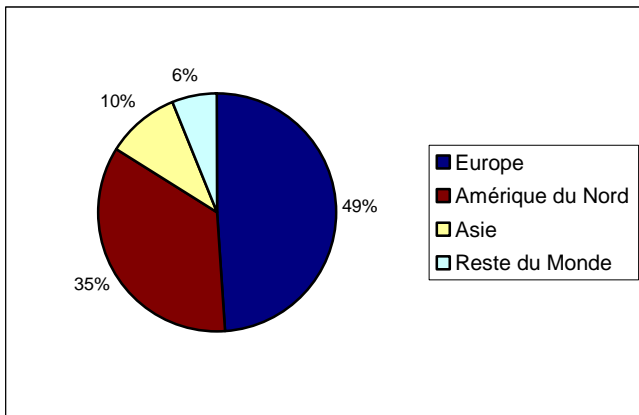
Dans les assemblages (inducteurs), les ventes ont fortement progressé en Europe et de nouveaux clients ont été convaincus par l'intérêt du concept et par notre savoir-faire.

La focalisation de la division sur sa rentabilité se traduit par une progression de 6 points de sa marge opérationnelle, qui redevient légèrement positive, en avance sur l'échéancier qui visait la fin de l'année : les restructurations avancent en effet à un rythme soutenu en France et en Corée.

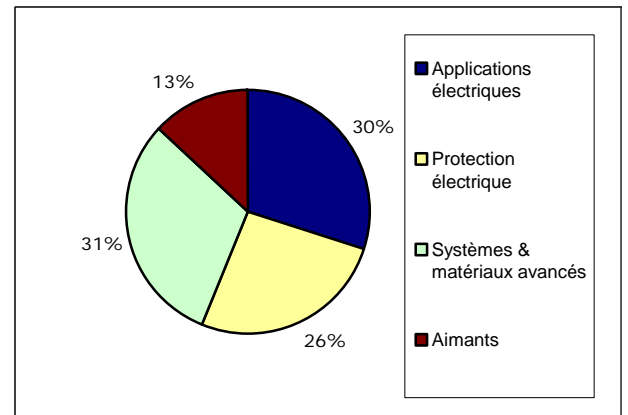
NB : les variations de chiffres d'affaires de chacune des activités sont exprimées à périmètre et changes constants.

2.1.3 Résultats et perspectives

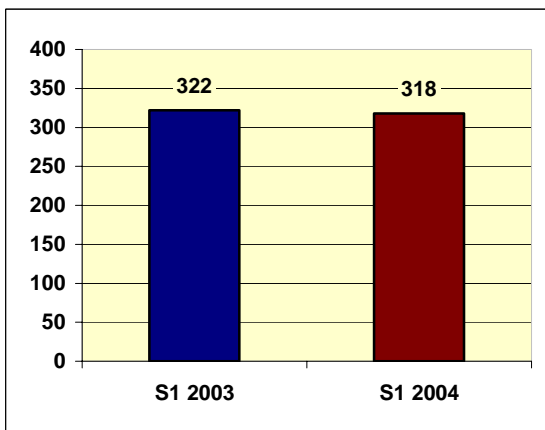
Répartition du chiffre d'affaires S1 2004 par zone géographique de destination



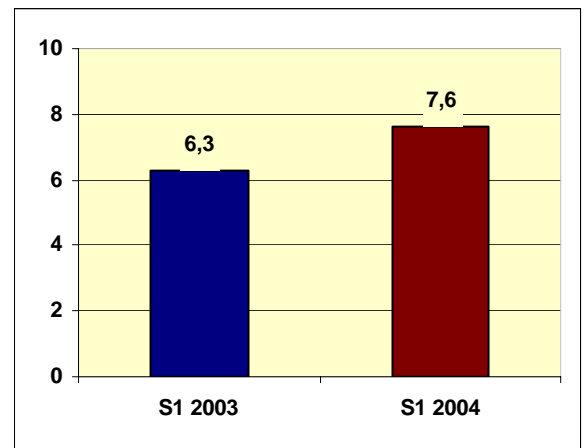
Répartition du chiffre d'affaires S1 2004 par activité



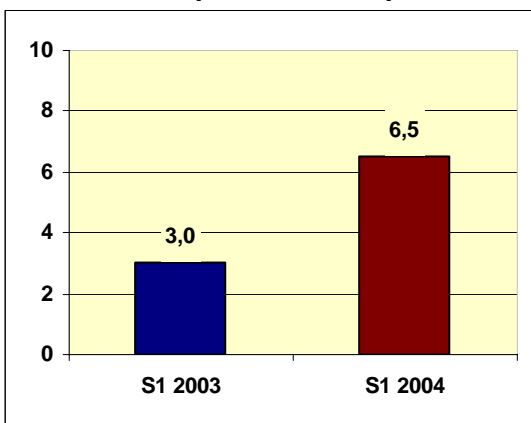
Chiffre d'affaires consolidé (M€)



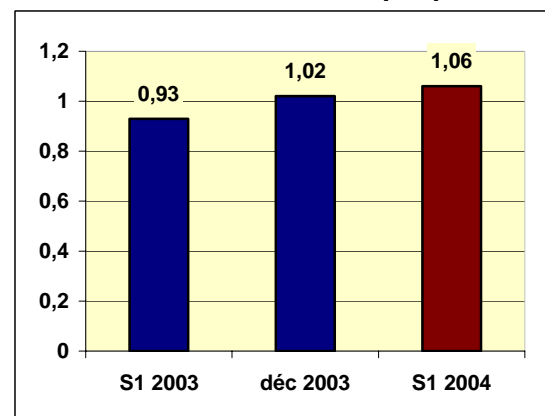
Marge opérationnelle (%)



Résultat net, part du Groupe (M€)



Endettement net / fonds propres



Carbone Lorraine a réalisé un chiffre d'affaires de 318 M€ au premier semestre 2004, en hausse de 2% à périmètre et changes constants par rapport au premier semestre 2003. Cette progression a été réalisée en dépit d'un effet de référence défavorable, puisque le premier semestre 2003 avait bénéficié de commandes importantes en équipements anticorrosion alors que celles-ci seront livrées cette année au second semestre. Hormis les Aimants dont la baisse d'activité est liée à leur plan de redéploiement, toutes les autres divisions voient leurs ventes progresser.

Sur le plan géographique, l'Amérique du Nord est en forte progression, à près de 7% à périmètre et changes constants. L'Europe redémarre lentement : -1% sur le semestre, avec un meilleur second trimestre. L'Asie (-7%) est pénalisée par l'effet d'échelonnement des ventes des équipements anticorrosion évoqué ci-dessus, alors que le freinage à haute énergie, qui avait bénéficié de fortes ventes pour le TGV coréen en 2003, revient à la normale. Hors équipements anticorrosion, l'Asie ressortirait à +12% à périmètre et changes constants, et les ventes devraient reprendre leur croissance dans cette zone au second semestre.

Les effets de notre plan d'économies, renforcés par la croissance des ventes, nous ont permis d'améliorer la marge opérationnelle du Groupe de 1,3 points. Elle s'élève à 7,6% du chiffre d'affaires, contre 6,3% l'an passé. On notera une forte progression de la marge opérationnelle dans les Systèmes et Matériaux Avancés, activité où la marge est déjà élevée. La marge des Applications Electriques progresse très légèrement. La réorganisation industrielle de l'activité Protection Electrique a pesé sur les marges en Europe mais celles-ci augmentent à nouveau depuis le second trimestre. Les Aimants sont en légère avance sur leur plan de restructuration et reviennent à l'équilibre dès la fin de ce premier semestre.

Les frais financiers nets sont quasiment stables, l'augmentation de l'endettement étant compensée par une réduction des coûts de financement.

En conséquence, le résultat courant net part du Groupe, c'est-à-dire le résultat net avant prise en compte des éléments exceptionnels et des survaleurs, s'établit à 13,6 M€, en progression de 24% par rapport à l'an passé.

Les charges exceptionnelles nettes d'impôts (4,5 M€) proviennent pour l'essentiel des charges de restructuration liées au plan d'économies, notamment celles résultant de la réorganisation industrielle en Protection Electrique.

Après prise en compte des charges exceptionnelles et de l'amortissement des survaleurs, le résultat net part du Groupe a plus que doublé et s'est établi à 6,5 M€, contre 3,0 M€ l'an passé.

L'endettement du Groupe a augmenté de 19,5 M€ sur le semestre. Cette hausse est principalement liée au paiement des restructurations (17 M€) et à un effet de changes (4 M€). Le ratio d'endettement sur fonds propres n'augmente cependant que faiblement, à 1,06 contre 1,02 à fin décembre 2003.

Perspectives

La reprise est visible dans l'ensemble de nos activités en Amérique du Nord et la conjoncture semble redémarrer en Europe. De nombreuses opportunités de croissance ont été identifiées en Asie où nous poursuivons notre pénétration.

Nous restons également concentrés sur l'amélioration de nos marges en bas de cycle par la mise en œuvre de notre plan d'économies. C'est particulièrement le cas dans la Protection Electrique pour laquelle nous maintenons nos objectifs ambitieux de performance, en dépit d'un décalage de quelques mois. A fin 2004, notre plan dépassera son objectif de 30 M€ d'économies annuelles annoncé il y a trois ans.

Ces performances nous permettent, en dépit de la hausse des matières premières, de confirmer notre objectif de marge opérationnelle de 8% pour 2004.

Au-delà, les résultats du Groupe bénéficieront des multiples projets de croissance interne que nous avons préparés depuis trois ans. Il pourra s'y ajouter des acquisitions ciblées en fonction des opportunités.

2.2 Comptes consolidés résumés à fin juin 2004

2.2.1 Bilan consolidé

ACTIF			
En millions d'euros	30/06/2004	31/12/2003	30/06/2003
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
– Écarts d'acquisition	167,7	165,2	180,4
– Autres immobilisations incorporelles	14,5	14,4	15,7
Immobilisations corporelles			
– Terrains	9,5	9,4	10,6
– Constructions	29,7	34,2	41,7
– Installations techniques, matériels industriels et autres immobilisations corporelles	68,0	66,7	87,5
– Immobilisations en cours	16,7	17,8	18,0
Immobilisations financières			
– Participations	11,9	11,6	11,9
– Autres immobilisations financières	12,8	15,8	11,8
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	330,8	335,1	377,6
ACTIF CIRCULANT			
– Stocks	119,2	113,8	122,8
– Clients et comptes rattachés	129,0	121,0	138,2
– Autres créances d'exploitation	44,0	36,0	44,5
– Créances financières court terme	2,5	0,3	2,5
– Valeurs mobilières de placement	1,3	2,5	4,9
– Disponibilités et assimilé	19,6	25,4	16,5
TOTAL ACTIF CIRCULANT	315,6	299,0	329,4
TOTAL GÉNÉRAL	646,4	634,1	707,0
PASSIF			
En millions d'euros	30/06/2004	31/12/2003	30/06/2003
CAPITAUX PROPRES			
– Capital	22,4	22,4	22,3
– Primes, réserves et report à nouveau	182,1	220,3	223,0
– Résultat net de l'exercice (part du Groupe)	6,5	(38,2)	3,0
– Ecart de conversion (part du Groupe)	(25,2)	(30,3)	(20,8)
TOTAL	185,8	174,2	227,5
– Intérêts minoritaires	5,4	5,4	7,7
CAPITAUX PROPRES ET INTÉRÊTS MINORITAIRES	191,2	179,6	235,3
– Provisions à long terme	32,2	31,4	36,2
DETTES			
– Emprunts à long terme	212,8	185,9	201,7
– Fournisseurs et comptes rattachés	72,9	67,3	59,2
– Autres dettes d'exploitation	52,1	54,2	66,9
– Part court terme des provisions long terme	62,2	69,7	42,8
– Dettes diverses	10,3	21,1	24,4
– Dettes financières court terme	2,4	3,2	4,2
– Comptes courants financiers	0,9	1,8	3,0
– Concours bancaires courants	9,4	19,9	33,4
TOTAL PROVISIONS ET DETTES	455,2	454,5	471,8
TOTAL GÉNÉRAL	646,4	634,1	707,0

2.2.2 Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	30/06/2004	31/12/2003	30/06/2003
Chiffre d'affaires consolidé	317.7	629.4	321.8
Coûts des produits vendus	(221.1)	(439.0)	(222.9)
Marge brute totale	96.6	190.4	98.9
Charges commerciales	(29.3)	(59.4)	(30.6)
Frais administratifs centraux et de recherche	(29.4)	(58.2)	(30.0)
Autres charges et provisions d'exploitation	(1.9)	(3.5)	(2.1)
Excédent brut d'exploitation	36.0	69.3	36.2
Amortissements	(11.7)	(30.0)	(15.9)
Résultat opérationnel	24.3	39.3	20.3
Résultat financier	(5.4)	(10.8)	(5.1)
Résultat courant	18.9	28.5	15.2
Impôts courants et différés d'exploitation	(5.1)	(7.3)	(3.4)
Part des tiers dans les sociétés intégrées	(0.2)	1.1	(0.4)
Résultat courant net part du Groupe	13.6	22.3	11.4
Charges et produits exceptionnels nets d'impôt	(4.5)	(54.8)	(5.7)
Résultat net avant écart d'acquisition	9.1	(32.5)	5.7
Amortissement des écarts d'acquisition	(2.6)	(5.7)	(2.7)
Résultat net part du Groupe	6.5	(38.2)	3.0

2.2.3 Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions d'euros	30/06/2004	31/12/2003	30/06/2003
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	26.3	45.9	24.9
Variation du besoin en fonds de roulement	(8.5)	31.4	2.1
Autres variations	(1.4)	(4.4)	(3.0)
(A) Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	16.4	72.9	24.0
<i>OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</i>			
Immobilisations incorporelles	(1.3)	(2.6)	(2.2)
Immobilisations corporelles	(9.2)	(23.0)	(13.1)
Immobilisations financières	(0.9)	(0.1)	0.1
Cessions d'immobilisations	0.6	1.9	0.7
(B) Investissements d'exploitation	(10.8)	(23.8)	(14.5)
(C) Cash flow d'exploitation avant restructurations	5.6	49.1	9.5
Restructurations	(17.3)	(7.1)	(3.4)
(C) Cash flow d'exploitation courante	(11.7)	42.0	6.1
Investissements nets liés à l'incidence des variations de périmètre	(9.7)	(10.1)	(4.6)
Cessions exceptionnelles d'immobilisations	6.4	11.1	9.5
(D) Cash flow net	(15.0)	43.0	11.0
Augmentation de capital reçue	0.0	1.3	0.0
Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires	(0.5)	(8.8)	(7.0)
Flux de trésorerie hors exploitation	(0.4)	(7.0)	(0.1)
(E) Variation de l'endettement	(15.9)	28.5	3.9

2.2.4 Annexe résumée à fin juin 2004

Note n°1 • Principes et règles de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe Carbone Lorraine sont établis en conformité avec les principes comptables définis par le Règlement 99-02 du CRC relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes intermédiaires semestriels, les principes appliqués sont identiques à ceux utilisés pour l'arrêté des comptes consolidés annuels et sont conformes à la recommandation CNC 99 R 01 du 18 mars 1999.

A – Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du groupe incluent Le Carbone Lorraine et toutes les filiales significatives que le Groupe contrôle directement ou indirectement.

L'ensemble du périmètre est consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

B – Conversion des états financiers

La conversion en euros des états financiers des filiales étrangères est effectuée selon les principes suivants :

- Les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur au 30 juin 2004.
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen semestriel.
- L'écart de conversion (porté dans les capitaux propres pour la part Groupe) comprend les éléments suivants :
 - incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs,
 - différence entre le résultat calculé au taux moyen semestriel et le résultat calculé au taux du 30 juin 2004.

C – Créances et dettes libellées en devises

Les transactions dans une monnaie autre que celle de fonctionnement sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les créances et dettes provenant de ces opérations et figurant dans les comptes à la date de clôture sont converties au taux de change en vigueur à cette date. Les profits et les pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

D – Immobilisations incorporelles

a) Écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur de marché des actifs et passifs acquis, sont amortis sur une durée n'excédant pas 40 ans. Les durées actuelles retenues sont comprises entre 5 et 40 ans.

b) Les frais d'établissement

Les frais d'établissement sont amortis sur 5 ans maximum.

c) Les brevets et licences

Les brevets et licences sont amortis sur la période de protection juridique. Les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée probable d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

E – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

Constructions :	20 à 50 ans
Agencements et installations :	10 à 15 ans
Matériel et outillage :	3 à 10 ans
Matériel de transport :	3 à 5 ans

Les immobilisations d'un montant supérieur à 1M€ qui sont financées par des contrats de crédit-bail à long terme figurant à l'actif sont amorties en accord avec les principes du Groupe concernant l'évaluation des immobilisations corporelles. Les engagements financiers qui en résultent figurent dans les dettes financières.

F – Dépréciation exceptionnelle

A la clôture des comptes, lorsque des événements ou des changements des conditions de marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles ou des impôts différés actifs, leur valeur nette est revue sur la base des performances opérationnelles futures estimées de l'activité correspondante. Lorsque cela s'avère nécessaire, ces immobilisations font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle pour les ramener à leur juste valeur.

G – Immobilisations financières

Les titres des sociétés non consolidées sont évalués à leur coût d'acquisition. En cas de perte durable de valeur, une provision pour dépréciation est constituée si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'usage, celle-ci étant déterminée par référence à la quote-part de situation nette détenue et en tenant compte des perspectives de développement à moyen terme.

Les filiales non consolidées sont au nombre de 35, leur activité principale étant la distribution des productions des sociétés consolidées ; leur inclusion dans le périmètre de consolidation n'aurait pas d'impact significatif sur le chiffre d'affaires du Groupe.

H – Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Cette obligation peut-être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le groupe assumera certaines responsabilités.

I – Valeurs d'exploitation

Les stocks sont évalués au prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou au prix de marché si celui-ci est inférieur.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'en-cours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production.

Une provision pour rotation lente est comptabilisée lorsqu'elle est économiquement justifiée.

J – Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Les produits résultant d'activités annexes figurent dans le compte de résultat aux rubriques de nature correspondante : autres revenus, produits financiers, produits exceptionnels ou en déduction des frais (commerciaux, généraux, administratifs, recherche).

K – Frais de recherche

Les frais de recherche sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

L – Pensions, retraites et indemnités de départ à la retraite

Les engagements du Groupe au titre des régimes de retraite à prestations définies et des indemnités de départ à la retraite sont déterminés en appliquant une méthode actuarielle prospective qui tient compte des conditions économiques propres à chaque pays. Ces engagements sont couverts par des fonds de retraite ou par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés.

En ce qui concerne les sociétés françaises :

- Les pensions et retraites sont versées par les organismes existant à cet effet. Ces derniers sont financés par les paiements de cotisations versées par les sociétés, au prorata des rémunérations du personnel en activité. Les cotisations sont enregistrées dans les comptes individuels des sociétés. Dans certains cas, des retraites complémentaires à la charge des sociétés peuvent s'ajouter aux arrérages des organismes spécialisés.
- Les indemnités de départs prévues par des accords collectifs font l'objet d'une provision dans les comptes consolidés ; une quote-part de ces provisions a été versée en 1998 à un fond de garantie géré par un organisme spécialisé.
- L'ensemble de ces engagements a été calculé sur la base d'une étude actuarielle effectuée en 2003, dont les principales hypothèses retenues sont : un taux d'actualisation de 5.5% et un taux d'augmentation générale des salaires de 2 %.

M – Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel correspond au résultat d'exploitation avant prise en charge du résultat financier, des impôts et des charges et produits exceptionnels. Le résultat opérationnel de chaque activité n'inclut pas les frais centraux qui sont déduits du résultat d'exploitation du Groupe.

Les frais centraux correspondent aux dépenses de gestion du Groupe, non imputables directement aux activités.

N – Impôts différés

Les corrections ou traitements comptables opérés en consolidation (amortissements, provisions, décomptes fiscaux) peuvent entraîner la modification des valeurs figurant au bilan des sociétés consolidées. Les différences temporaires apparaissant entre la valeur fiscale des actifs ou des passifs et leur valeur comptable retraitée donnent lieu au calcul d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les impôts différés sont présentés à l'actif ou au passif du bilan consolidé et classés en long ou court terme selon le cas.

Aucune provision pour impôts de distribution n'est constituée au titre des bénéfices dont la distribution n'est pas envisagée.

O – Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la société.

Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et leur caractère ponctuel.

Note n°2 • Capitaux propres (part du Groupe)

En millions d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes Réserves	Résultat	Écart de conversion	Total
Capitaux propres au 31/12/2002	11 139 150	22,3	239,9	(10,8)	(9,5)	241,9
Résultat N-1			(10,8)	10,8		0,0
Dividendes versés			(8,6)			(8,6)
Augmentation de capital		0,0	0,0			0,0
Résultat (part Groupe)				3,0		3,0
Écart de conversion et divers			2,6		(11,3)	(8,8)
Capitaux propres au 30/06/2003	11 139 150	22,3	223,1	3,0	(20,8)	227,5
Résultat N-1						0,0
Dividendes versés			0,4			0,4
Augmentation de capital	58 740	0,1	1,2			1,3
Résultat (part Groupe)				(41,2)		(41,2)
Écart de conversion et divers			(4,4)		(9,5)	(13,9)
Capitaux propres au 31/12/2003	11 197 890	22,4	220,3	(38,2)	(30,3)	174,2
Résultat N-1			(38,2)	38,2		0,0
Dividendes versés			0,0			0,0
Augmentation de capital	2 000	0,0	0,0			0,0
Résultat (part Groupe)				6,5		6,5
Écart de conversion et divers					5,1	5,1
Capitaux propres au 30/06/2004	11 199 890	22,4	182,1	6,5	(25,2)	185,8

Note n°3 • Immobilisations

En millions d'euros	06/2004	12/2003	06/2003
Écarts d'acquisition nets	167,7	165,2	180,4
Autres incorporels	14,5	14,4	15,7
Immobilisations incorporelles	182,2	179,6	196,1
Immobilisations corporelles	123,9	128,1	157,8
Immobilisations financières	24,7	27,4	23,7
Total actif immobilisé	330,8	335,1	377,6

L'actif net immobilisé diminue de 4.3 M€ au cours du premier semestre, du fait pour l'essentiel :

- de +2.6 M€ sur les immobilisations incorporelles dont 4.9 M€ dus aux effets des parités monétaires,
- de -4.2 M€ sur les immobilisations corporelles dont +2,3 M€ dus aux effets des parités monétaires,
- de -2.7 M€ sur les immobilisations financières dont -2.5 M€ sur les impôts différés actifs.

Note n°4 • Provisions long terme et court terme

En millions d'euros	06/2004	06/2004	12/2003	12/2003	06/2003	06/2003
	LT	CT	LT	CT	LT	CT
Provisions pour impôts différés	2,8	0,5	1,9	0,5	8,5	1,1
Provisions pour retraites et indemnités de départ	28,6	2,5	28,6	2,2	26,7	1,9
Autres provisions pour risques	0,7	59,2	0,7	67,0	0,9	39,7
Subventions d'investissement	0,1		0,2		0,1	0,0
Total	32,2	62,2	31,4	69,7	36,2	42,7

Les provisions pour retraites et indemnités de départ couvrent principalement des engagements relatifs aux sociétés françaises et allemandes.

Les autres provisions pour risques comprennent essentiellement les coûts de restructuration des différents sites industriels (5,5 M€), ainsi que les provisions concernant d'une part les amendes infligées au groupe par la commission européenne pour pratiques anticoncurrentielles, affaire actuellement en appel devant le Tribunal de Première Instance de Luxembourg (43 M€) et d'autre part les procès civils aux Etats-Unis (8,3 M€).

Dans le cours normal de la conduite de ses opérations, le Groupe est par ailleurs engagé dans des procédures fiscales, réglementaires ou administratives dans plusieurs pays où il exerce ses activités. L'issue de ces procédures est incertaine. Sur la base des informations disponibles, les provisions constituées couvrent l'ensemble des risques connus et évaluables à ce jour.

Note n°5 • Endettement

L'endettement net consolidé du Groupe a augmenté de 19,5 M€ au cours du premier semestre 2004 dont 4,2 M€ liés à l'effet des parités monétaires.

En millions d'euros	06/2004	12/2003	06/2003
Emprunts à long terme et moyen terme	212,8	185,9	201,7
Part court terme des dettes long terme (hors intérêts courus)	0,0	0,0	0,1
Comptes courants financiers	3,3	5,0	7,2
Concours bancaires courants	9,4	19,9	33,4
Endettement brut total	225,5	210,8	242,4
Valeurs mobilières de placement	(1,3)	(2,5)	(4,9)
Créances financières court terme	(2,5)	(0,3)	(2,5)
Disponibilités et assimilé	(19,6)	(25,4)	(16,5)
Endettement net total	202,1	182,6	218,5

Le rapprochement entre les variations de l'endettement net au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie est détaillé ci-dessous :

En millions d'euros	06/2004	12/2003	06/2003
Endettement 31/12/N-1	182,6	236,2	236,2
Cash flow d'exploitation courante			
Avant restructurations	(5,6)	(49,1)	(9,5)
Restructurations	17,3	7,1	3,4
Augmentation de capital		(1,3)	
Dividendes versés	0,5	8,8	7,0
Impact des variations de périmètre	3,3	(1,0)	(4,9)
Flux de trésorerie hors exploitation	0,4	7,0	0,1
Écart de conversion et divers	3,6	(25,1)	(13,8)
Endettement fin N	202,1	182,6	218,5

Note n°6 • Charges et produits exceptionnels nets d'impôts

En millions d'euros	06/2004	12/2003	06/2003
Dotation provision pour dépréciation de titres	0,0	(2,5)	(1,5)
Dotation provision pour retraites des non-actifs	(0,3)	(0,5)	(0,4)
Provisions pour litiges	(1,4)	(25,1)	0,0
Résultat de cession d'immobilisations	0,4	6,7	5,1
Autres charges et produits exceptionnels	(3,2)	(33,4)	(8,9)
Résultat exceptionnel net	(4,5)	(54,8)	(5,7)

- Au 31/12/2003, les résultats de cession d'immobilisations concernent des ventes immobilières en Espagne (Barcelone) et en Californie (Camarillo) comprises dans le programme de cession d'actifs en cours.
Les charges et provisions pour litiges incluent la provision complémentaire (25,1 M€) destinée à couvrir l'amende de 43 M€ infligée fin 2003 par la Commission Européenne, provisionnée en 2002 pour 18 M€, et pour laquelle un appel auprès du Tribunal de Première instance de Luxembourg est en cours.
Les autres produits et charges comprennent la dépréciation des actifs Aimants (16,7 M€ après impôts) ainsi que des coûts de restructurations industrielles (19,3 M€ après impôts) liés au plan d'économies.
La dépréciation des titres concerne principalement la Turquie, la Malaisie et le Mexique.
- Au 30/06/04, les autres produits et charges comprennent essentiellement des coûts de restructuration industrielle (-2,9 M€) ; les provisions pour litiges concernent les charges liées aux procès civils américains ; le résultat de cession constaté concerne la vente d'actifs immobiliers en Australie, aux Pays-Bas, et de Ferraz Shawmut USA (0,4 M€).

Note n°7 • Informations sectorielles

Répartition du chiffre d'affaires par activité

	06/2004		12/2003		06/2003	
	M€	%	M€	%	M€	%
Applications électriques	97	30,4	184	29,3	95	29,5
Aimants	40	12,5	82	12,9	44	13,5
Protection électrique	84	26,5	165	26,3	84	26,2
Systèmes et matériaux avancés	97	30,6	198	31,5	99	30,8
Total	318	100	629	100	322	100

Décomposition du résultat opérationnel et de la marge opérationnelle

	06/2004		12/2003		06/2003	
	RO en M€	RO/CA* en %	RO en M€	RO/CA en %	RO en M€	RO/CA en %
Applications électriques	11,5	12,0	20,2	10,9	11,1	11,7
Aimants	0,3	0,9	(6,3)	(7,8)	(2,2)	(5,1)
Protection électrique	1,9	2,2	7,7	4,7	3,6	4,3
Systèmes et matériaux avancés	16,3	16,7	29,4	14,8	13,8	13,9
Frais centraux	(5,7)	(1,8)	(11,7)	(1,8)	(6,0)	(1,8)
Total	24,3	7,6	39,3	6,2	20,3	6,3

* RO/CA : résultat opérationnel / chiffre d'affaires

Note n°8 • Préparation du passage aux normes IFRS

En application du règlement européen sur les normes comptables internationales, et en particulier de la norme IFRS 1, première application des IFRS en tant que référentiel comptable, les comptes consolidés du Groupe Carbone Lorraine au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 seront établis selon les normes comptables internationales avec un comparatif au titre de l'exercice 2004 établi selon les mêmes normes.

Dans ce contexte, le Groupe Carbone Lorraine a entamé dès 2002 les travaux de préparation du passage aux nouvelles normes comptables.

Avancement du projet

La première étape a consisté à établir un diagnostic des principales divergences entre les méthodes comptables appliquées par le Groupe et le référentiel IFRS, dans le but d'identifier les normes IFRS susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers du Groupe ou pouvant entraîner des modifications importantes du système d'information.

Cette étape a été menée par l'équipe centrale de consolidation assistée de l'expertise du cabinet Deloitte et s'est effectuée principalement sur la base de questionnaires adressés à toutes les filiales.

De plus, dès 2002, des actions de formation ont été mises en œuvre dans le but de former et sensibiliser l'ensemble des responsables financiers et comptables du Groupe.

En 2003, le chantier est entré dans sa phase active par la détermination des normes prioritaires IFRS, le choix des options et l'adaptation des systèmes. Le diagnostic opérationnel et la détermination des modalités d'application du référentiel IFRS sont en cours de finalisation, les procédures d'application sont en cours de rédaction et la phase de déploiement se déroulera au 2ème semestre 2004.

Impacts potentiels identifiés à ce jour sur le bilan d'ouverture

Valorisation des engagements envers le personnel

A ce jour, le Groupe valorise ces engagements sur la base des règles définies par le règlement n° 99-02 du CRC. La norme IAS 19 impose la valorisation selon la méthode actuarielle dite rétrospective sur la base d'hypothèses cohérentes et homogènes (harmonisation des calculs actuariels, utilisation de taux d'actualisation adaptés à chaque pays, prise en compte de données démographiques...). Par ailleurs, les actifs financiers de couverture sont valorisés à leur valeur de marché et plafonnés selon des règles spécifiques.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition ne seront plus amortis mais devront faire l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les éventuelles dépréciations des écarts d'acquisition seront intégrées dans le résultat d'exploitation.

Instruments financiers

L'application, à compter du 1er janvier 2005, des normes IAS 32 et 39 relatives aux instruments financiers devrait avoir diverses conséquences :

- les frais d'émission des placements privés actuellement comptabilisés en charge à répartir et étalés sur la durée de vie du placement, devront être enregistrés en diminution de la dette pour leur montant nominal ;
- les instruments dérivés, figurant actuellement en engagement hors bilan, devront être comptabilisés au bilan à leur juste valeur ;
- le coût des actions propres doit être comptabilisé en diminution des capitaux propres quelle que soit leur affectation future. Les actions auto détenues actuellement présentées en valeurs mobilières de placement viendront en diminution des capitaux propres.

Comptabilisation des immobilisations à leur juste valeur

Le Groupe étudie l'option offerte par la norme IFRS 1 qui autorise la comptabilisation à la juste valeur de certains actifs corporels au 1er janvier 2004.

2.2.5 Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés

Période du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2004

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats consolidés présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés résumés de la société Le Carbone Lorraine S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2004 au 30 juin 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés résumés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés résumés, et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation, à la fin de ce semestre.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly, le 13 septembre 2004
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Jean-Paul Vellutini
associé

Deloitte Touche Tohmatsu
Alain Penanguer - Nicholas L.E. Rolt
associé *associé*

3. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2004

L'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2004 (sur deuxième convocation) a adopté l'intégralité des projets de résolutions dont le texte figure dans le Document de Référence de la Société.

Intervention de la société sur ses propres actions

(Programme de rachat ayant reçu le visa AMF n°04-285 du 15 avril 2004)

L'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2004 (sur deuxième convocation) a autorisé, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, la Société à opérer en bourse sur ses propres actions en vue de :

- la régularisation des cours de Bourse par intervention systématique en contretendance,
- l'attribution ou de la cession des actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarial ou de plans d'épargne d'entreprise,
- l'utilisation dans le cadre d'opérations de croissance externe ou, plus généralement, de leur conservation, leur cession ou leur transfert par la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale et financière.

Le prix maximum d'achat est fixé à 60 € par action et le prix minimum de vente à 30 € par action. Ces prix sont fixés sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société. Compte tenu du prix maximal d'achat ainsi défini, le montant maximal global des achats ne pourra excéder 66 425 880€.

Depuis le 13 mai 2004 et ce, jusqu'à la date des présentes, la Société a fait usage de ladite autorisation dans le cadre d'opération de régularisation du cours de Bourse. A ce titre, 70.364 actions ont été vendues pour un montant total de 2 338 659,97€, au cours moyen de 33,24€.

En outre, Carbone Lorraine a acheté 25079 actions au cours de 40,15 € dans le cadre d'un contrat d'options mis en place avec une banque lors de l'augmentation de capital avec effet de levier réservée aux salariés en 2000. Ce contrat d'option prévoit l'acquisition par le société de 25079 actions le 15 juin 2004 et le 15 juillet 2005 à 40,15 euros si le cours est inférieur à cette valeur.

Le nombre d'actions inscrites au compte de la Société au 31 août 2004 s'élève à 12 691 actions représentant 0,11% du capital de la Société.

Montant du capital

Au 14 septembre 2004, le capital social est fixé à 22 404 780 euros, divisé en 11 202 390 actions de 2 euros nominal toutes de même catégorie.

Autorisation d'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à :

- émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription, des actions de la Société ainsi que toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit (y compris des titres de créances) donnant accès, de quelque manière que ce soit, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la Société,
- émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions de la Société ainsi que toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit (y compris des titres de créances) donnant accès, de quelque manière que ce soit, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la Société,

Le montant nominal global des augmentations de capital pouvant résulter, immédiatement ou à terme, de ces autorisations ne pourra excéder 10 millions d'euros. La période de validité de ces autorisations est de 26 mois. Ces autorisations annulent et remplacent les autorisations consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2002 et qui n'ont pas été utilisées.

En conséquence des précédentes autorisations, et pour se conformer aux dispositions de l'article L.225-129 VII du Code de Commerce qui impose le vote d'une résolution d'augmentation de capital réservée aux salariés à chaque décision d'augmentation de capital, l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2004 a également autorisé le Conseil d'Administration à émettre des actions réservées aux salariés adhérents du Plan d'Epargne Groupe. Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées dans le cadre de cette autorisation ne pourra excéder un montant maximum de 230 000 €, soit approximativement 1 % du capital de la Société. L'autorisation, qui annule les autorisations antérieures, est valable jusqu'au 13 juillet 2006.

Tableau d'évolution du capital

Dates	Nature de l'opération	Capital après opération	Prime d'émission	Nombre cumulé d'actions après opération
05.05.1999	Conversion du nominal des actions de F 10 nominal à € 2 nominal, cf. 7 ^e résolution AGM du 5 mai 1999	21 571 874	(5 128 819)	10 785 937
27.05.1999	Création de 99 962 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	21 771 798	2 898 898	10 885 899
31.12.1999	Création de 9 565 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	21 790 928	170 470	10 895 464
15.06.2000	Création de 199 998 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	22 190 924	5 799 942	11 095 462
31.12.2000	Création de 14 271 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 219 466	224 024	11 109 733
31.12.2001	Création de 18 729 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 256 924	292 041	11 128 462
31.12.2002	Création de 10 688 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 278 300	180 704	11 139 150
27.11.2003	Création de 3750 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 285 800	63 512	11 142 900
23.12.2003	Création de 54 990 actions de € 2 nominal par suite de l'augmentation de capital réservée aux salariés	22 395 780	1 110 798	11 197 890
15.04.2004	Création de 2000 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 399 780	30 520	11 199 890
20.08.2004	Création de 2500 actions de € 2 nominal par la levée d'options de souscription	22 404 780	38 150	11 202 390

Marché des titres

Les actions sont admises au Premier Marché de la Bourse de Paris au SRD (Service à Règlement Différé). L'action Carbone Lorraine fait partie de la composition de l'indice SBF 120 et Next 150.

11 202 390 actions sont admises à la cote.

Action Carbone Lorraine	Nb. d'actions échangées (en unité)	Capitaux échangés (en M€) ⁽¹⁾	Cours extrêmes ⁽²⁾	
			Plus haut (en €)	Plus bas (en €)
2003				
Janvier	127 402	2,78	23,20	20,38
Février	157 947	2,92	21,00	16,60
Mars	308 796	4,80	18	13,8
Avril	299 389	6,73	23	15,48
Mai	203 526	4,12	24,5	19,49
Juin	307 883	7,24	24,54	20,7
Juillet	512 318	12,26	26,5	22,52
Août	316 100	7,52	24	22,25
Septembre	630 326	17,50	30	23,61
Octobre	571 764	18,38	34,2	27,5
Novembre	460 121	15,64	34,49	30,55
Décembre	455 774	13,28	34,3	27,85
2004				
Janvier	460 709	14,78	32,87	28,23
Février	467 377	15,84	36,40	32,27
Mars	472 194	16,65	37,50	31,26
Avril	327 303	11,04	36,40	32,45
Mai	287 753	8,99	34,50	30,21
Juin	537 037	18,29	34,90	30,59
Juillet	251 534	8,41	34,11	32,15
Août	177 745	6,16	35,44	32,50

Source Bloomberg.

(1) Sur la base du cours moyen mensuel.

(2) Sur la base des cours extrêmes mensuels en cours de séance.

Titres donnant accès au capital

Le nombre d'options de souscription d'actions restant à exercer au 14 septembre 2004 (après prise en compte des annulations) permet d'acquérir 667 333 actions nouvelles de 2 euros de nominal. A part les options de souscription, il n'existe pas d'autres titres donnant accès au capital de Carbone Lorraine.

Répartition et évolution du capital

Au 14 septembre 2004, le capital de la société est de 22 404 780 euros divisé en 11 202 390 actions de 2 euros de nominal chacune. Le nombre de droits de vote est de 11 189 699, les titres auto-détenus étant dépourvus de droits de vote. Il n'existe pas de droits de vote doubles.

Options de souscription

Depuis le 1^{er} janvier 2004, 4500 options ont été levées.

Information sur les options de souscription											
	Plan 95 tranche 1	Plan 96 tranche 2	Plan 97 tranche 3	Plan 98 tranche 4	Plan 99 tranche 5	Plan 00 tranche 6	Plan 00 tranche 7	Plan 01 tranche 8	Plan 02 tranche 9	Plan 03 tranche 10	TOTAL
Date du CA	11-juil-95	20-juin-96	17-juin-97	15-janv-98	08-mars-99	10-mai-00	15-sept-00	18-janv-01	21-mai-02	14-mai-03	
Nombre d'actions pouvant être souscrites	129 375	69 750	134 375	20 000	182 500	431 400	9 000	4 500	125 000	124 999	1 230 899
Point de départ d'exercice des options	janv-98	juil-98	juin-02	janv-03	mars-04	mars-05	sept-05	janv-06	mai-06	mai-07	
Date d'expiration	juin-05	juin-06	juin-07	janv08	mars-09	mars-10	sept-10	janv-11	mai-12	mai-13	
Prix de souscription	17,26	22,29	37,86	53,78	36,00	47,00	47,90	50,50	37,65	22,08	
Nombre d'actions souscrites au 06/09/04	62 500	12 000									74 500
Options annulées	7 500		2 500	15 000	22 500	265 900	6 000	3 000	125 000	41 666	489 066
Options restant à lever	59 375	57 750	131 875	5 000	160 000	165 500	3 000	1 500	-	83 333	667 333

Note 1 : le droit à exercice des options attribuées à partir de 2000 est soumis à l'atteinte d'objectifs de résultat courant net par action.

Note 2 : 265 900 options ont été annulées en 2002 et partiellement remplacées par le plan 2002.

4. GESTION DES RISQUES

Litiges

La procédure d'appel diligentée en février 2004 par Carbone Lorraine devant le Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes à l'encontre de l'amende de 43,05 millions d'euros imposée en décembre 2003 par la Commission Européenne dans le domaine des balais pour moteurs électriques et des produits pour applications mécaniques est toujours en cours. Dans le cadre de cette procédure d'appel, Carbone Lorraine, en contrepartie de l'émission d'une garantie bancaire, n'a pas procédé au paiement de l'amende infligée par la Commission Européenne.

En juillet 2004, l'accord transactionnel signé par la société Carbone Lorraine Of America Industries Corp (COAIC) dans le cadre des procédures civiles diligentées en 2000 par certains clients dans le domaine des activités graphite a été définitivement entériné par les tribunaux américains. Aux termes de cet accord, COAIC a accepté de verser, à titre définitif et transactionnel, une indemnité de USD4.100.000. Ce versement met fin à l'ensemble des procédures civiles diligentées dans le domaine des activités graphites.

En août 2004, les procédures civiles diligentées en 2002 par certains clients aux Etats-Unis à l'encontre de COAIC dans le domaine des balais pour moteurs électriques ont fait l'objet d'un accord transactionnel de principe. Cet accord couvre la quasi totalité des procédures civiles diligentées contre COAIC.

Sur la base des informations disponibles, les provisions nécessaires ont été constituées pour l'ensemble des litiges en cours identifiés.

Il n'existe aucun autre risque identifié de quelque nature que ce soit qui aurait eu, ou qui serait susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité et le résultat du Groupe.

Il n'existe pas actuellement de fait exceptionnel ou d'affaire contentieuse qui serait susceptible d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la société ou du Groupe Carbone Lorraine.

5. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rémunération et avantages en nature des mandataires sociaux en 2003

Le montant global de 611 497 euros versé aux mandataires sociaux de la Société en 2003 se décompose de la manière suivante :

- 441 864 euros pour le Président-Directeur Général (dont 15 315 euros de jetons de présence),
- 84 948,42 euros pour M. Chauprade (administrateur) au titre d'une mission de conseil et d'accompagnement de la Division Protection Electrique, et
- 84 685 euros pour les 7 administrateurs au titre des jetons de présence, versés comme suit :
 - o 15 315 euros à Monsieur Jean-Paul Bernardini,
 - o 11 712 euros à Monsieur Jean-Pierre Capron,
 - o 17 117 euros à Monsieur Robert Chauprade,
 - o 10 811 euros à Monsieur Hervé Couffin,
 - o 7 207 euros à Monsieur Jean-Paul Jacamon,
 - o 9 910 euros à Monsieur Jean-Claude Karpeles,
 - o 12 613 euros à Monsieur Walter Pizzaferrri.

6. EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 Evolution récente

La société a publié le 22 juillet 2004 le communiqué suivant :

« CARBONE LORRAINE : 4% DE CROISSANCE AU SECOND TRIMESTRE

La progression des ventes de Carbone Lorraine a été importante au 2^e trimestre 2004, au cours duquel le chiffre d'affaires s'est élevé à 161 M€, en hausse de 4% à périmètre et changes constants par rapport au 2^e trimestre 2003.

De ce fait, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 318 M€ au 1^{er} semestre 2004, en hausse de 2% à périmètre et changes constants par rapport à 2003. Cette progression a été réalisée en dépit d'un effet de référence défavorable, puisque le 1^{er} semestre 2003 avait bénéficié de livraisons de commandes importantes en équipements anticorrosion alors que, cette année, celles-ci seront livrées au 2^e semestre. En valeur historique, le chiffre d'affaires du semestre est en baisse de 1% du fait des variations monétaires.

Claude Coccozza, Président-Directeur Général, commente : "*Le premier semestre 2004 marque pour Carbone Lorraine un véritable redémarrage, avec une accélération au deuxième trimestre 2004. Cette performance nous permet de confirmer notre objectif d'amélioration des résultats pour 2004, à savoir une marge opérationnelle supérieure à 8%.*"

Chiffre d'affaires 2004 (en M€) *		S1 04	Variation vs. S1 03**	T2 04	Variation vs. T2 03**
Pôle Composants Electriques	Applications Electriques	97	+3%	49	+4%
	Aimants	40	-5%	20	-3%
	Protection Electrique	84	+4%	44	+8%
Pôle Systèmes et Matériaux Avancés		97	+2%	48	+2%
Total Groupe		318	+2%	161	+4%

(*) Chiffres non audités

(**) Variation à périmètre et changes constants

Pôle Composants Electriques

Applications Electriques : la croissance s'est accélérée au 2^e trimestre avec une progression de 4% par rapport au 2^e trimestre 2003, accélération sensible à la fois sur les marchés des balais pour moteurs industriels et sur les marchés des balais pour petits moteurs électriques. Au total, nos ventes s'élèvent à 97 M€ au 1^{er} semestre 2004, en hausse de 3% par rapport à 2003.

Aimants : au 2^e trimestre, la baisse des ventes est de 3% par rapport à l'an passé. Les ventes du semestre atteignent 40M€. La baisse de 5% par rapport au premier semestre 2003 provient principalement du recentrage du portefeuille de produits et de la focalisation de l'Europe sur les productions automatisées.

Protection Electrique : au 2^e trimestre, la croissance s'est accélérée et atteint 8% par rapport au 2^e trimestre de l'an passé. Le chiffre d'affaires s'élève ainsi à 84 M€ au 1^{er} semestre, en hausse de 4% par rapport à 2003. La baisse temporaire des ventes en Europe est liée aux restructurations réalisées à la fin de 2003 et au début de cette année. La reprise est forte en Amérique du Nord, et la progression des ventes très vive en Asie.

Pôle Systèmes et Matériaux Avancés

Au 2^e trimestre, la croissance des Applications Hautes Températures du graphite s'est accélérée et atteint 16%. Pour l'ensemble des Systèmes et Matériaux Avancés, la croissance est provisoirement pénalisée par des effets de référence défavorables et ressort à 2% à périmètre et changes constants.

Au total, les ventes du 1^{er} semestre en Systèmes et Matériaux Avancés s'élèvent à 97 M€, en hausse de 2% sur 2003. En Applications Hautes Températures du graphite et en Freins, la croissance globale atteint 7%. En Equipements Anticorrosion, la forte progression des entrées de commandes devrait permettre de compenser d'ici la fin de l'année la baisse des ventes au premier semestre. Les entrées de commandes d'équipements anticorrosion progressent en effet de près de 40% à changes constants, et concernent toutes les zones géographiques. Elles permettront une bonne activité au 2^e semestre ainsi que début 2005. »

La société a publié le 20 juillet 2004 le communiqué suivant :

« CARBONE LORRAINE, FOURNISSEUR DE L'ANNEE DE L'OCP, LEADER MONDIAL DES PHOSPHATES

Carbone Lorraine vient de recevoir, à Casablanca, le prix récompensant le meilleur fournisseur de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) en 2003. Carbone Lorraine fournit depuis 10 ans l'OCP et s'est imposé comme le fournisseur de référence d'équipements anticorrosion innovants et performants sur le segment de l'acide phosphorique.

Une expertise reconnue dans l'anticorrosion

Carbone Lorraine est leader mondial des équipements pour la chimie corrosive et chaude. Il est le seul fabricant pouvant apporter à ses clients des solutions qui reposent sur les performances du graphite ou celles des métaux nobles (tantale, titane...) suivant le procédé chimique mis en œuvre.

Dans la production de l'acide phosphorique, les échangeurs de chaleur anticorrosifs conçus et produits par Carbone Lorraine sont en graphite. Ils ont été développés pour durer plus longtemps dans un environnement extrêmement corrosif, ce qui permet au client de les changer moins souvent et donc de réduire les arrêts de maintenance, dont le coût est élevé. Le marché des équipements anticorrosifs pour l'acide phosphorique représente près de 50 millions d'euros par an dans le monde.

« Nous sommes fiers de cette reconnaissance venant d'un groupe mondial avec lequel nous travaillons depuis plus de 10 ans et dont nous partageons le souci de qualité, de sécurité et environnemental » a déclaré Ernest Totino, Directeur des équipements anticorrosion de Carbone Lorraine.

OCP : leader mondial du marché des phosphates

Première entreprise marocaine, le groupe OCP est le leader mondial du marché des phosphates et de ses produits dérivés et premier exportateur mondial de phosphates avec 28% de parts du marché.

Le marché des phosphates et de ses dérivés, en croissance significative, trouve ses applications finales dans des domaines comme l'agrochimie, la fabrication des engrais, ou encore l'agroalimentaire, notamment dans les sodas. »

La société a publié le 6 juillet 2004 le communiqué suivant :

« CARBONE LORRAINE RECOMPENSE PAR UN LEADER DES SEMI-CONDUCTEURS

Carbone Lorraine vient de se voir décerner aux Etats-Unis le prix du «Fournisseur de l'Année 2003» par la société Sumco, fabricant japonais leader mondial dans les semi-conducteurs.

Issu de la fusion entre Sumitomo et Mitsubishi, Sumco est un spécialiste de la production de silicium monocristal et de « wafers », tranches de silicium servant à la fabrication des semi-conducteurs ; au cours de ces procédés à très hautes températures, de nombreux éléments de graphite purifiés remplissent des fonctions de chauffage, d'isolation thermique et de support.

Sur ce marché exigeant, en croissance rapide et en recherche constante d'innovations, Carbone Lorraine a su démontrer sa capacité à développer rapidement des solutions performantes en graphite et à fournir un service adéquat.

« Nous sommes fiers de ce prix qui représente pour nous à la fois une reconnaissance et un encouragement à tout mettre en œuvre pour satisfaire nos clients » a déclaré Claude Coccozza, Président de Carbone Lorraine. *« C'est la confiance que nous accordent nos clients qui nous permettra de continuer à nous développer à un rythme soutenu et de gagner des parts de marché dans un secteur si réactif et en perpétuelle évolution. »*

Cette distinction complète une excellente année 2003 dans ce secteur, où Carbone Lorraine a affiché près de 20% de croissance. L'année 2004 s'annonce au moins aussi bonne dans les solutions graphite pour semi-conducteurs, qu'ils soient à base de silicium ou bien d'autres matériaux, comme ceux utilisés par exemple dans la fabrication des diodes luminescentes, un marché en croissance annuelle de plus de 40% .

La cérémonie de remise de prix aura lieu en juillet 2004 sur le site du Groupe Carbone Lorraine à Midland (Michigan), spécialisée dans la conception et la réalisation de solutions en graphite de haute technologie pour l'industrie des semi-conducteurs. »

La société a publié le 1er juillet 2004 le communiqué suivant :

« NOMINATION CHEZ CARBONE LORRAINE : ERIC BONNEM, DIRECTEUR DES RELATIONS INVESTISSEURS

Carbone Lorraine annonce la nomination d'Eric Bonnem en tant que Directeur des Relations Investisseurs.

Eric Bonnem sera en charge des actions de communication financière. A ce titre, il animera et développera les relations avec les investisseurs, les actionnaires et les analystes. Il travaillera sous la responsabilité de Jean-Claude Suquet, Directeur Administratif et Financier de Carbone Lorraine.

Eric Bonnem remplace Anne Mills, qui prend désormais la responsabilité de la Communication Interne de Carbone Lorraine.

Biographie d'Eric Bonnem

Eric Bonnem, 36 ans, diplômé de l'ESCP-EAP, a débuté sa carrière en 1995 chez Stratorg, cabinet de conseil en stratégie. Il rejoint la Direction Financière de Carbone Lorraine en 1999 en tant que Responsable des études stratégiques. Il était également, depuis 2001, Responsable du contrôle de gestion Groupe.

Photo disponible sur demande. »

La société a publié le 25 mai 2004 le communiqué suivant :

« CARBONE LORRAINE REMPORTE DE NOUVEAUX CONTRATS EN ASIE

Carbone Lorraine, en ligne avec sa stratégie de développement en Asie, annonce la signature de plusieurs contrats en Asie dans le domaine des équipements anticorrosion. Ces contrats représentent un montant total de 10 millions d'euros. Ils seront livrés sur le deuxième semestre 2004 et le premier semestre 2005.

Le Groupe fournira tout d'abord à un client chinois un réacteur et deux colonnes en zirconium destinés à la fabrication de l'acide acétique pour l'industrie plastique. Un argument déterminant dans le choix de ce client a été la nouvelle usine Carbone Lorraine d'Oxnard, en Californie, la plus en avance de la profession par sa modernité et par la taille des équipements qu'elle peut produire. Plusieurs autres commandes du même type, pour la Chine également, sont attendues dans les prochains mois.

La capacité de Carbone Lorraine à pouvoir proposer des délais courts, et à les tenir en répartissant sa production sur plusieurs sites fonctionnant simultanément, lui a également permis de remporter un contrat de six Polytubes® à livrer à Taiwan. Ces échangeurs de chaleur à tubes de graphite seront utilisés dans le traitement de l'acide sulfurique pour la production de viscosse, élément de base de l'industrie textile. Cette commande est d'ailleurs la reconduction d'autres contrats déjà remportés auprès du même client, avec qui le Groupe collabore depuis maintenant une quinzaine d'années.

« Carbone Lorraine est fier de la confiance que ses clients lui manifestent, depuis des dizaines d'années pour certains. Cela nous encourage à développer encore notre politique en matière de satisfaction clients », a déclaré Claude Coccozza, Président-Directeur Général de Carbone Lorraine. « Ces contrats témoignent aussi de l'excellence de la position du Groupe en Asie pour les équipements anticorrosion, dans une région promise à un très fort développement. Ce succès est fondé sur notre présence industrielle dans la région, une stratégie que nous sommes en train d'appliquer à toutes nos activités. »

La société a publié le 12 mai 2004 le communiqué suivant :

« CHIFFRE D'AFFAIRES 1ER TRIMESTRE 2004 : 157 MILLIONS D'EUROS

Au 1^{er} trimestre 2004, Carbone Lorraine a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 157 M€, stable à périmètre et changes constants par rapport au 1^{er} trimestre 2003.

Claude Coccozza, Président-Directeur Général de Carbone Lorraine, commente : "*Lors de la présentation des résultats de 2003, j'avais indiqué que nous nous attendions à une petite décroissance des ventes au 1^{er} trimestre. La stabilisation obtenue est donc une bonne nouvelle qui confirme l'amélioration progressive de la conjoncture. Avec le bon*

déroulement de notre plan d'économies, ces éléments devraient nous permettre d'améliorer comme prévu d'au moins 2 points notre marge opérationnelle en 2004. "

Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2004		M€	Variation* T1 04/T1 03
Pôle Composants Electriques	➤ Applications Electriques	48	+2%
	➤ Aimants	19	-8%
	➤ Protection Electrique	41	0%
Pôle Systèmes et Matériaux Avancés		49	+2%
Total Groupe		157	0%

(*) à périmètre et changes constants

Pôle Composants Electriques

Les ventes en Applications Electriques se sont établies à 48 M€, en hausse de 2 % par rapport au 1^{er} trimestre 2003, avec notamment une forte progression des assemblages balais / porte-balais pour l'industrie automobile. Les ventes de balais pour moteurs industriels sont restées stables.

Dans les Aimants, la division a mis en œuvre son plan de recentrage du portefeuille produits en Europe, privilégiant la hausse de la rentabilité au détriment du volume des ventes qui reculent de 8% à 19 M€. Le plan de réduction d'effectifs se poursuit comme annoncé et permettra une amélioration des résultats dès le 1^{er} semestre 2004.

Le chiffre d'affaires de la Protection Electrique est resté stable par rapport au 1^{er} trimestre 2003, à 41 M€. Les ventes progressent fortement en Amérique du Nord et en Asie, alors qu'elles sont en baisse en Europe du fait de la conjoncture et de perturbations liées aux restructurations en cours.

Pôle Systèmes et Matériaux Avancés

Dans les Systèmes et Matériaux Avancés, les ventes sont en progression de 2% par rapport au 1^{er} trimestre 2003, à 49M€. Cette hausse repose sur la très bonne performance des Applications à hautes températures et des freins, qui progressent au total de 9%, notamment dans les activités électronique et freinage ferroviaire. Les équipements anticorrosion, qui subissent ce trimestre un effet de comparaison défavorable lié aux livraisons importantes du 1^{er} trimestre 2003, ont enregistré une hausse de 15% de leurs entrées de commandes par rapport à l'an passé, ce qui aura un impact positif sur les ventes dès le second semestre 2004. »

La société a publié le 27 avril 2004 le communiqué suivant :

« CARBONE LORRAINE, PARTENAIRE DE LA NASA

Carbone Lorraine, à travers sa filiale Ferraz Shawmut spécialisée dans la conception et la vente de fusibles industriels, vient de signer avec la NASA un contrat d'un montant d'environ 600 000 dollars. Il porte sur la conception et la fabrication d'interrupteurs de courant continu moyenne tension destinés au Centre de Recherches Ames de la NASA situé à Moffett Field en Californie.

Ces interrupteurs uniques en leur genre participent à une modernisation majeure des installations de recherche de ce site. Ils seront utilisés par le laboratoire « Arc Jet Research », qui teste du matériel devant résister à la chaleur à bord des engins spatiaux.

Le Groupe a déjà fourni à la NASA des fusibles haute tension et des interrupteurs moyenne tension et compte développer de nouveaux équipements pour les programmes d'exploration spatiale menés au Centre de Recherches Ames. L'an dernier, la NASA a testé avec succès le premier pont redresseur fourni par Ferraz Shawmut et a approuvé ce modèle pour l'ensemble de l'alimentation électrique de 20 MW en courant continu du laboratoire Arc Jet. La participation de Carbone Lorraine à la conquête de l'espace se traduit également par la présence de balais à bord des deux robots explorant actuellement la planète Mars. Afin de faire face à des conditions extrêmes, le Groupe a développé une formulation *ad hoc* permettant aux moteurs électriques de fonctionner dans un environnement sans atmosphère ni humidité. Les balais Carbone Lorraine sont par exemple « dopés » avec un lubrifiant spécifique qui permet aux robots de parcourir 40 mètres par jour en toute fiabilité, malgré le vide absolu.

« *Nous sommes particulièrement fiers de participer à cette fantastique aventure* » a déclaré Claude Coccozza, Président de Carbone Lorraine. « *La présence de nos produits sur Mars est la brillante illustration de notre aptitude à relever les défis techniques les plus ardues.* »

Ces développements témoignent de la capacité de Carbone Lorraine à proposer à ses clients des solutions de haute technologie dans des environnements extrêmement exigeants. »

La société a publié le 30 mars 2004 le communiqué suivant :

« CARBONE LORRAINE, FOURNISSEUR EXCLUSIF DES GARNITURES DE FREINS DU TGV COREEN L'ASIE, PREMIER MARCHÉ EN TERME DE CROISSANCE POUR CARBONE LORRAINE

A la veille de l'inauguration du premier TGV en Corée, Carbone Lorraine est fier de rappeler qu'il est le fournisseur exclusif des garnitures de freins pour les 46 rames de ce nouveau train à grande vitesse.

Le Groupe livre Alstom, fournisseur des rames, et a assuré la première monte lors de la construction en Corée. Il assurera également la livraison des garnitures de rechange pendant 2 ans.

Dans un premier temps, 40 rames circuleront, chacune avec près de 1000 passagers à bord. Plus tard, ce sont jusqu'à 100 rames qui seront utilisées les jours de pointe.

Carbone Lorraine travaille depuis 1993 sur ce projet, en étroite collaboration avec Alstom. En effet, les spécifications techniques sont particulièrement exigeantes du fait des contraintes géographiques du pays, et du nombre d'arrêts, qui soumettent le train à des freinages très fréquents. Il en résultera aussi un marché de remplacement important, qui pourrait représenter à terme le tiers du marché français.

Rappelons qu'en Europe, Carbone Lorraine assure la fourniture des garnitures de freins des TGV en France et en Espagne, ainsi que celles des trains Eurostar et Thalys. Ces références ont certainement compté dans le choix d'Alstom pour la Corée, ainsi que la qualité technique et la compétitivité des produits de Carbone Lorraine, renforcées par ses capacités d'innovation technologique. Sa solide implantation en Corée a également été déterminante, du fait de la volonté du client coréen d'accroître le contenu local, et de bénéficier d'une proximité attrayante pour les marchés de rechange et de maintenance.

L'association entre Alstom et Carbone Lorraine pourrait être appelée à se poursuivre en Chine : Alstom est en effet candidat à la fourniture des rames du TGV Pékin-Shanghai.

Développement du Groupe Carbone Lorraine en Asie

La part de l'Asie dans le chiffre d'affaires de Carbone Lorraine est en forte croissance. Les ventes du Groupe y ont connu une progression de près de 25% en 2003, et la zone a représenté 12% de son chiffre d'affaires.

Carbone Lorraine développe actuellement sa présence industrielle en Chine afin de mieux servir le marché chinois en pleine expansion, et d'accélérer sa pénétration des marchés asiatiques. A la fin de 2004, le Groupe disposera de 7 ateliers en Chine, 4 en Inde et 2 en Corée, avec pour objectif de doubler, d'ici 5 ans, la part de l'Asie dans le chiffre d'affaires du Groupe. »

La société a publié le 23 mars 2004 le communiqué suivant :

« RESULTATS DE L'EXERCICE 2003

BONNE RESISTANCE OPERATIONNELLE - RESULTAT NET NEGATIF DU AUX CHARGES EXCEPTIONNELLES

FORTE REDUCTION DE L'ENDETTEMENT - NOUVELLE PHASE DE CROISSANCE DES MARGES DES 2004

Le Conseil d'Administration de Carbone Lorraine s'est réuni le 16 mars 2004 et a arrêté les comptes de l'exercice 2003.

Commentant les résultats de l'année, Claude Coccozza, Président-Directeur Général du Groupe, a déclaré :

"Dans une conjoncture restée très défavorable, Carbone Lorraine affiche une nouvelle fois une forte résistance opérationnelle en 2003. La perte en résultat net est exclusivement due aux provisions passées pour faire face à l'amende de la Commission Européenne, et à la dépréciation de la valeur des Aimants. Ces provisions nous permettent de tourner la page sur deux difficultés.

L'année 2004 marque le début d'une nouvelle phase de croissance des résultats pour Carbone Lorraine. En effet, nous prévoyons une amélioration de nos marges cette année, même sans amélioration de conjoncture. Et si la reprise économique se concrétise, la croissance de nos résultats en sera d'autant amplifiée."

Compte de résultat simplifié

En millions d'euros	2002	2003
Chiffre d'affaires	721	629
Résultat opérationnel	59,6	39,3
Marge opérationnelle (%)	8,3 %	6,2 %
Résultat courant net (<i>part du Groupe</i>)	32,2	22,3
Charges et produits exceptionnels nets	(36,9)	(54,8)
Résultat net (<i>part du Groupe</i>)	(10,8)	(38,2)

Chiffre d'affaires consolidé : 629 millions d'euros

Du fait principalement d'une baisse des volumes, le chiffre d'affaires 2003 est en retrait de 7% à périmètre et changes constants par rapport à l'exercice précédent. Hors Aimants et Equipements anticorrosion, qui avaient bénéficié de conditions spécifiques en 2002, le recul est limité à 3%.

Résultat opérationnel : 39 millions d'euros

Carbone Lorraine a bien résisté en résultat opérationnel en dépit de la baisse des volumes. Cette bonne résistance est due au succès du plan d'économies, qui apporte en 2003 une contribution supplémentaire de 12 millions d'euros au résultat opérationnel, un chiffre supérieur au plan de marche.

En conséquence, la marge opérationnelle ne perd que 2 points à 6,2%, quand le chiffre d'affaires perd 7 points.

Charges et produits exceptionnels nets : 55 millions d'euros

Les charges et produits exceptionnels nets sont élevés, à 55 M€, mais permettent au Groupe d'aborder 2004 sur des bases assainies. Ils sont constitués essentiellement de :

- provision pour litige antitrust de 25 millions d'euros pour provisionner complètement l'amende de la Commission Européenne, de laquelle nous faisons vigoureusement appel ;
- provision pour dépréciation des Aimants de 17 millions d'euros ;
- charges de restructurations liées à la mise en œuvre du plan d'économies de 19 millions d'euros ;
- plus-values de cession d'actifs de 7 millions d'euros.

Résultat net : -38 millions d'euros

Le résultat courant net (résultat net hors éléments exceptionnels) atteint 22 M€. Du fait des charges exceptionnelles, le résultat net est négatif de 38 M€.

Dividende

Afin de ne pas prélever sur les réserves, le Conseil d'Administration ne proposera pas à l'Assemblée Générale des Actionnaires la distribution d'un dividende au titre de 2003. Le Groupe compte renouer avec sa politique de distribution des dividendes dès l'an prochain.

Endettement net : réduction de 23 %

La forte génération de cash ainsi que l'évolution des parités monétaires ont permis de réduire l'endettement net de 23%. Celui-ci s'élève à 183 millions d'euros au 31 décembre 2003 contre 236 millions d'euros fin 2002.

Perspectives

Le Groupe aborde en 2004 une nouvelle phase de croissance de ses résultats, et ceci même si l'environnement économique reste comparable à celui de l'an passé. Cette progression repose sur le plein effet du plan d'économies mis en place depuis 2002.

La croissance des résultats sera renforcée si la reprise économique se concrétise. »

6.2 Perspectives d'avenir

Cette information est reprise dans le rapport de la société sur les comptes semestriels consolidés.